



La CNUCED XII parvient à un vaste accord visant à étendre les bienfaits de la mondialisation

par Vincent JAY | Thématique: Commerce | Rubrique: Contributions générales

Communiqué de presse DPI
Accra le 29 avril 2008

La douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED XII) a achevé aujourd'hui ses travaux par l'adoption de la Déclaration et de l'Accord d'Accra qui consacrent le principe d'une « mondialisation solidaire » en particulier à l'égard de l'Afrique subsaharienne où l'écart par rapport aux prévisions relatives à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) est le plus marqué.



Les travaux, qui se tenaient depuis le 20 avril dernier, à Accra, sur le thème général des « Perspectives et enjeux de la mondialisation pour le développement », ont abouti au lancement d'un « New Deal pour l'Afrique », qualifié de « continent de l'espoir » par le Secrétaire général de la CNUCED. Pour étayer ses propos, Supachai Panitchpakdi a invoqué les progrès remarquables que la région a enregistrés, ces cinq dernières années, en matière de croissance et de démocratisation.

La « mondialisation solidaire » sera d'autant plus réalisable que le monde assiste aujourd'hui à l'émergence d'un « nouveau Sud » marquant la naissance d'une nouvelle phase de la mondialisation dans laquelle les pays en développement deviennent, à leur tour, un moteur de l'économie mondiale. Cette « deuxième génération » de la mondialisation, comme l'a désignée le Secrétaire général de la CNUCED, devrait être mise à profit pour corriger les erreurs du passé et renforcer les effets positifs. Un degré élevé de cohérence doit être injecté entre les politiques commerciales, financières et de développement humain.

Supachai Panitchpakdi a en effet relevé qu'outre la « solidarité », la CNUCED XII a, après la longue domination de la loi du marché, rétabli l'État dans ses droits de « stratégeste du développement ». Le Secrétaire général de la CNUCED s'est aussi attardé sur le rôle, reconnu par tous, des investissements étrangers directs (IED), dans le financement du développement. Les États membres de la CNUCED, le secteur privé et les spécialistes de l'économie, a-t-il insisté, ont convenu de la nécessité d'une plate-forme concertée « pour ceux qui croient en l'Afrique ». Le Secrétaire général a aussi noté le lien établi entre expansion commerciale et intégration régionale.



Compte tenu de la situation actuellement difficile que traversent les marchés de produits de base, les États membres ont demandé au Secrétaire général de la CNUCED de transformer l'actuel Service des produits de base en une unité autonome lui faisant directement rapport. Ainsi créée, cette unité devrait plus efficacement contribuer aux efforts des pays en développement pour élaborer des stratégies et des politiques leur permettant de faire face aux enjeux et aux perspectives de ces marchés de produits de base.

Avant d'adopter les deux textes, la CNUCED XII a tenu deux tables rondes sur les thèmes du renforcement du rôle et de l'efficacité institutionnelle de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

La CNUCED, qui tient tous les quatre ans sa session, en convoquera la treizième édition en 2012 au Qatar.

Source : UNCTAD Press Office

Les liens connexes

-  [la dépêche sur Médiaterre](#)
-  [En savoir plus](#) (58 hits)

modéré par vjay